

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

## 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal,  
vu l'article L.2121-15 du CGCT,  
après avoir délibéré,

➤ émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination de Mme Michèle Wolff-Vérinaud au poste de secrétaire de séance et ce pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, jusqu'au terme du mandat.

Lu, approuvé et signé.

## 2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal,  
après avoir entendu l'exposé présenté par l'adjointe chargée des Finances,  
après avoir débattu,

➤ atteste de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Lu, approuvé et signé.

## 3. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

- Commission environnement et forêt : 8 membres  
Denis CLAUSS  
Christiane HEINTZ  
Sabine PAILLARD  
Lise-Marie SEYS  
Benjamin VIX  
Clément VIX  
Camille MEYER  
Serge HUGEL
- Commission information et communication : 8 membres  
Jean-Louis EHRHARD  
Christophe GEORG  
Stéphanie MOSCHENROS  
Grégory SCHNEIDER  
Myriam STENGER  
Aline WISS  
Michèle KANNENGIESER  
Esther PIERSON THEUREAUX

- Commission commerce, tourisme et attractivité : 8 membres  
 Françoise BOISSIERE  
 Jean-Louis EHRHARD  
 Anne HEMMERLE  
 Albert KUNKLER  
 Stéphanie MOSCHENROS  
 Sabine PAILLAR  
 Frédéric MAURY  
 Serge HUGEL
- Commission urbanisme et logement : 9 membres  
 Jean-Louis EHRHARD  
 Sabine PAILLARD  
 Martial SCHILLINGER  
 Grégory SCHNEIDER  
 Stéphane STROH  
 Michèle WOLFF-VERINAUD  
 Frédéric MAURY  
 Michel HUSS  
 Serge HUGEL
- Commission solidarité : 8 membres  
 Christiane HEINTZ  
 Françoise BOISSIERE  
 Sabine PAILLARD  
 Myriam STENGER  
 Aline WISS  
 Michèle WOLFF-VERINAUD  
 Pia KIEFFER  
 Esther PIERSON THEUREAUX
- Commission enfance, vie des écoles et jeunesse : 8 membres  
 Françoise BOISSIERE  
 Anne HEMMERLE  
 Agnès MACHWATE  
 Lise-Marie SEYS  
 Myriam STENGER  
 Christiane HEINTZ  
 Christine STROH  
 Esther PIERSON THEUREAUX
- Commission sport et vie associative : 9 membres  
 Jean-Louis GABEL  
 Christophe GEORG  
 Anne HEMMERLE  
 Albert KUNKLER  
 Stéphane STROH  
 Michèle WOLFF-VERINAUD  
 Benjamin VIX  
 Michel HUSS  
 Esther PIERSON THEUREAUX

- Commission travaux, voirie et circulation : 8 membres  
 Denis CLAUSS  
 Christophe GEORG  
 Stéphane STROH  
 Clément VIX  
 Michèle WOLFF-VERINAUD  
 Jean-Louis GABEL  
 Michel HUSS  
 Serge HUGEL
  
- Commission culture et animations festives : 9 membres  
 Albert KUNKLER  
 Agnès MACHWATE  
 Stéphanie MOSCHENROS  
 Clément VIX  
 Benjamin VIX  
 Aline WISS  
 Michèle KANNENGIESER  
 Camille MEYER  
 Esther PIERSON THEUREAUX
  
- Commission harmonie et école de musique : 6 membres  
 Jean-Louis GABEL  
 Christophe GEORG  
 Stéphanie MOSCHENROS  
 Jean-Louis EHRHARD  
 Denis CLAUSS  
 Michèle KANNENGIESER

Le conseil municipal,  
 après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la constitution des commissions telle que présentée ci-dessus.

Lu, approuvé et signé.

#### **4. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DU GYMNASE DU COLLEGE ANDRE MALRAUX**

Le conseil municipal,  
 après avoir délibéré,

➤ émet un avis favorable à l'unanimité, pour la désignation de :

- Jean-Louis GABEL et de Michel HUSS comme membres titulaires,
- Jean-Louis EHRHARD et de Albert KUNKLER comme membres suppléants,

du syndicat intercommunal pour l'entretien et le fonctionnement du gymnase du collège André Malraux.

Lu, approuvé et signé.

## **5. DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ANDRE MALRAUX**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la candidature de Agnès MACHWATE comme représentant de la commune de La Wantzenau pour siéger au sein du conseil d'administration du collège André Malraux.

Lu, approuvé et signé.

## **6. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX LA WANTZENAU-KILSTETT-GAMBSHEIM**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la désignation de :

- Denis CLAUSS et de Clément VIX comme membres titulaires,
- Stéphane STROH et de Jean-Louis EHRHARD comme membres suppléants,

au comité du syndicat des eaux La Wantzenau-Kilstett-Gambsheim.

Lu, approuvé et signé.

## **7. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE LA ZORN / ZINSEL DU SUD / LANDGRABEN**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la désignation de

- Denis CLAUSS et de Clément VIX, comme délégués titulaires,
- Grégory SCHNEIDER et de Christophe GEORG, comme délégués suppléants,

de la commune de La Wantzenau au sein du syndicat de la Zorn / Zinsel du Sud / Landgraben.

Lu, approuvé et signé.

## **8. DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE LA SOUFFEL ET AU SYNDICAT DE L'ILLS / ZEMBS / RHIN**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré

➤ approuve à l'unanimité, les candidatures de

- Denis CLAUSS et de Clément VIX comme délégués titulaires,
- Grégory SCHNEIDER et de Christophe GEORG comme délégués suppléants,

de la commune de La Wantzenau au sein des syndicats de la Souffel et de l'III/Zembs/Rhin.

Lu, approuvé et signé.

## **9. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la liste des membres de la commission d'appel d'offres telle que présentée ci-dessous :

Membres titulaires :

- Christophe GEORG
- Martial SCHILLINGER
- Grégory SCHNEIDER
- Clément VIX
- Christine STROH

Membres suppléants :

- Michèle WOLFF-VERINAUD
- Anne HEMMERLE
- Jean-Louis GABEL
- Camille MEYER
- Serge HUGEL

Lu, approuvé et signé.

## **10. DESIGNATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS ET DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Le Conseil Municipal,  
considérant les articles L123-6 et R123-7 du code de l'action sociale et des familles,  
après avoir délibéré,

➤ décide à l'unanimité, la désignation de 6 membres du conseil municipal pour siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal  
considérant l'article R123-8 du code de l'action sociale et des familles,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la désignation des membres suivants pour siéger au sein du Centre communal d'Action Sociale :

1. Françoise BOISSIERE
2. Christiane HEINTZ
3. Sabine PAILLARD
4. Pia KIEFFER
5. Esther THEUREAUX
6. Michel HUSS

Lu, approuvé et signé.

## **11. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ désigne à l'unanimité, Françoise BOISSIERE comme déléguée de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale.

Lu, approuvé et signé.

## **12. COMPOSITION DU COMITE DU SIVOM POUR L'ENTRETIEN ET LA PRESERVATION DE PATRIMOINES CULTUELS ET CINERAIRES DU RIED NORD**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ désigne à l'unanimité, Anne HEMMERLE et Françoise BOISSIERE pour siéger au sein du comité du syndicat intercommunal à vocation multiple à la carte pour l'entretien et la préservation de patrimoines cultuels et cinéraires du Ried Nord.

Lu, approuvé et signé.

## **13. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, la désignation de Michel HUSS en tant que correspondant défense de La Wantzenau.

Lu, approuvé et signé.

## **14. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC) CUS-NORD**

Le Conseil Municipal,  
après délibération,

➤ désigne à l'unanimité, Martial SCHILINGER, en tant que titulaire et Denis CLAUSS, en tant que suppléant, pour représenter la commune de La Wantzenau au sein du collège « collectivités » du Comité Local d'Information et de Concertation CUS-NORD.

Lu, approuvé et signé.

## **15. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD)**

Le Conseil Municipal,  
après délibération,

➤ désigne à l'unanimité, Françoise BOISSIERE comme représentant titulaire et Myriam STENGER comme représentant suppléant de la commune de La Wantzenau au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'agglomération strasbourgeoise.

Lu, approuvé et signé.

## **16. DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES**

Le Conseil Municipal,  
après avoir délibéré,

➤ désigne à l'unanimité, Clément VIX comme représentant titulaire et Denis CLAUSS comme représentant suppléant de la commune de La Wantzenau au sein de l'association des communes forestières d'Alsace.

Lu, approuvé et signé.

## **17. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF D'HABITAT DE L'ILL**

Le Conseil Municipal,  
après avoir délibéré,

- désigne à l'unanimité, Jean-Louis EHRHARD comme représentant de la commune de La Wantzenau aux Assemblées Générales de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'Habitat de l'ILL,
- et l'autorise à se porter candidat au Conseil d'Administration.

Lu, approuvé et signé.

## **18. DELEGATION AU MAIRE**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

- donne à l'unanimité, délégation au maire en vertu des alinéas cités ci-dessous de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales pour la durée du mandat :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;

7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Lu, approuvé et signé.

## **19. CANAL LOCAL / CHANGEMENT DE RESPONSABLE EDITORIAL**

Le conseil municipal,  
après avoir délibéré,

➤ approuve avec 28 voix pour et 1 abstention, la désignation de Patrick DEPYL comme responsable éditorial du canal local.

Lu, approuvé et signé.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de dix-neuf délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

Mme Myriam STENGER

M. Stéphane STROH

Mme Stéphanie MOSCHENROS

M. Jean-Louis EHRHARD

Mme Anne HEMMERLE

M. Jean-Louis GABEL

Mme Françoise BOISSIERE

M. Albert KUNKLER

M. Christophe GEORG

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

Mme Christiane HEINTZ

M. Denis CLAUSS

Mme Aline WISS

Mme Agnès MACHWATE

Mme Sabine PAILLARD

M. Grégory SCHNEIDER

M. Martial SCHILLINGER

Mme Lise-Marie SEYS



M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

M. Michel HUSS

Mme Michèle KANNENGIESER

M. Frédéric MAURY

Mme Christine STROH

Mme Pia KIEFFER

Mme Esther PIERSON THEUREAUX

**Absents, excusés :**

M. Camille MEYER avec procuration à Mme Michèle KANNENGIESER

M. Serge HUGEL avec procuration à Mme Esther PIERSON THEUREAUX